

Procès-verbal

81ème AG PAU PYRENEES OMNISPORTS ASPTT 14 mars 2026

La réunion s'est tenue dans la salle multi-activités remplie par une cinquantaine de personnes représentants d'un nombre important de sections ou activités. A déplorer l'absence des représentants des villes de PAU et BILLÈRE sans doute en raison des élections municipales du lendemain. La présidente de l'OMS, également invitée, s'est malencontreusement trompée d'horaire.

1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS présentés par le président et le secrétaire général ont été adoptés à l'unanimité. Les points essentiels du rapport moral sont l'augmentation des effectifs et leur maintien en 2026, le succès du 80^{ème} anniversaire, l'absence d'évolution concernant les installations de BILLÈRE, l'aboutissement espéré en juin 2026 de la vente de l'hôtel, la décision de vendre les chalets, la situation financière globalement correcte.

Le président remercie les jeunes du football qui ont rénové le club house bénévolement et lance un appel insistant au renouvellement du comité directeur dont le mandat se termine en 2028 ; avec le secrétaire général une opération place nette est prévue en avril 2026, la collaboration logistique de la ville de PAU est espérée ainsi que des bénévoles.

L'inscription et le paiement en ligne seront proposés lors des prochaines inscriptions avec l'appui de Marie Pierre COURTOIS secrétaire de l'association.

Thierry JARGOYEN président du RC BAL expose le projet de fusion avec le club de LONS et la création conséquente d'un nouveau club ce qui entraînera la suppression de la section rugby ; **l'Assemblée prend acte de cette décision par un vote de principe unanime.**

Le secrétaire général a passé en revue les activités sportives qui ont été très fournies en 2025 révélant un incontestable dynamisme.

2. RAPPORT FINANCIER présenté par le trésorier général adopté à l'unanimité.

La situation financière est correcte pour les activités sportives et les sections qu'il félicite pour leur bonne gestion. Pour les chalets Les Jonquilles, il propose leur mise en vente compte tenu de la désaffection probable de notre locataire la Ligue de l'Enseignement en difficulté financière. **Proposition adoptée par l'assemblée à l'unanimité moins 1 voix.**

L'assemblée sur proposition du trésorier **adopte le principe d'une gestion comptable calée sur l'année sportive** par souci de simplification.

Pour la saison 2026/ 2027 l'assemblée décide que la cotisation ASPTT de PAU restera inchangée à 25 euros pour les adultes et maintien de la gratuité pour les moins de 18 ans. Les tarifs pratiqués par les sections pour la prochaine saison devront être établis le plus rapidement possible soit avant le 1^{er} août début de la prochaine saison.

Les licences fédérales sur lesquelles nous n'avons pas prise sont pour la prochaine saison de 28 euros pour la Premium et 9 pour l'Access.

3 Questions diverses :

Geneviève Pages est cooptée par l'assemblée au comité directeur ; le président rappelle que tous les présidents de section y sont invités et même les adhérents qui le souhaitent peuvent y assister.

Un pot convivial de fin de réunion a été servi au club house.

Le Président général

JM FERT



Le Secrétaire général

Jean-Michel HERBIN

